



Cet hiver, des chaufferettes en terrasse seront autorisées



Une terrasse chauffée à Genève, oui, mais à certaines conditions. DR

Cafés et restaurants Comme l'année dernière, la présence de certains types de chaufferettes pour prolonger l'exploitation des terrasses est admise.

On ne sait pas si elle suffira à réchauffer le moral des restaurateurs, bien entamé à cause de la crise sanitaire, mais la mesure a été annoncée par le Département du territoire. Pour cet hiver, comme l'an dernier, l'utilisation de chaufferettes à bois sur les terrasses des cafés et restaurants est à nouveau exceptionnellement autorisée à Genève. Et cela jusqu'au 31 mai 2022. «Dans le contexte sanitaire actuel et au vu des difficultés économiques rencontrées par les milieux de la restauration, nous souhaitons privilégier la convivialité et permettre à la population genevoise de profiter plus longtemps des terrasses», dit le conseiller d'État chargé du Département du terri-

toire, Antonio Hodgers.

Ce ne sont toutefois pas n'importe quels types de chaufferettes qui se retrouvent provisoirement autorisés. Les chauffages électriques à infrarouge demeurent interdits. Les équipements doivent respecter les dispositions applicables au combustible, notamment l'emploi de bois naturel, ou encore de bioéthanol liquide ou de biogaz liquide sous forme de bouteilles consignées. Toute une série de règlements doivent être respectés, notamment en ce qui concerne les émanations de particules et le stockage. Le recours à ce type de chauffage extérieur doit aussi faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de l'Office cantonal de l'énergie. Et si jamais des pics de pollution aux particules fines devaient être constatés cet hiver, leur utilisation pourrait se voir interdite.

Pour Laurent Terlinchamp, président de la Société des cafetiers, restaurateurs, hôteliers de Genève, l'autorisation des chaufferettes rime avec mesurette: «Bien sûr, on ne peut que dire qu'une autorisation renouvelée est une bonne nouvelle, surtout à l'heure où il n'y en a pas beaucoup pour les cafetiers-restaurateurs», ironise-t-il. Et de préciser: «Les terrasses sont importantes pour les cafetiers-restaurateurs, donc tant mieux s'ils ont la possibilité de les exploiter plus longtemps. Mais il faut aussi savoir que les appareils admis coûtent très cher. Le Canton de Vaud, lui, a autorisé les chauffages électriques l'hiver dernier. On peut se demander pourquoi Genève n'en fait pas autant.»

Cathy Macherel